



Trois questions à... Marie-Thérèse Pictet-Althann

PAR THIERRY SCHELLING

PHOTO: MARIE-THÉRÈSE PICTET-ALTHANN

Mme Pictet-Althann, depuis de nombreuses années vous êtes présidente du Chœur Mixte de Saint-Joseph. Qu'est-ce qui vous y a amenée?



Lorsqu'en 2007 le Chœur ne comptait plus qu'une quinzaine de choristes, j'ai répondu à un appel des curés avec l'intention de m'engager brièvement. Toutefois, l'annonce de messes télévisées en 2008 m'a fait réaliser qu'il fallait rapidement recruter des choristes, consolider le répertoire et œuvrer au renouveau de notre Chœur. En redécouvrant ainsi la joie de chanter avec l'émotion et le bonheur que cela procure, j'ai décidé d'intégrer pleinement le Chœur. Ce beau et gratifiant ministère qu'est le chant sacré permet de proclamer musicalement nos louanges et prières à Dieu et d'embellir ainsi les célébrations liturgiques en rendant les rites sacrés plus solennels. <http://choeur-saint-joseph.ch/>

Ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte, pouvez-vous nous dire quelle est sa mission principale et comment elle se concrétise pour vous ici à Genève?

La mission de l'Ordre de Malte se résume dans les deux principes fondamentaux qui expriment son charisme: « *tuitio fidei et obsequium pauperum* » – *défendre la foi et servir les pauvres et les malades*. Ordre religieux et laïc de l'Eglise catholique depuis 1113 et sujet de droit international, il exerce des fonctions de souveraineté lui permettant de déployer son action humanitaire partout dans le monde à travers ses propres institutions et ses représentations diplomatiques. Centre du multilatéralisme et capitale humanitaire, la participation de l'Ordre de Malte à Genève aux consultations mondiales des Nations Unies et de ses agences spécialisées lui permet de présenter sur la scène internationale ses positions et de définir des coopérations dans les domaines humanitaires, médicaux, sociaux et des droits de l'homme. Cette diplomatie multilatérale contribue au renforcement de ses relations avec les gouvernements des pays dans lesquels l'Ordre est opérationnel. <http://unmissionge.orderofmalta.int./en/#>

Que souhaiteriez-vous dire à la communauté paroissiale de Saint-Joseph?

Que la paroisse soit toujours au service de notre Seigneur et de notre Eglise, vivante et ouverte, rayonnant la joie chrétienne; que sa communauté reste fidèle à la participation aux offices et que ses célébrations contribuent à approfondir notre foi; qu'elle soit à l'écoute des préoccupations des personnes. J'exprime aussi le souhait que la tradition de la belle musique sacrée soit maintenue selon les consignes du Concile Vatican II: « Le chant sacré lié aux paroles, fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle. »